

L'ESQUISSE VERTE

“L'ESQUISSE VERTE” créée par L'ARENE en 2000, dans le cadre de sa mission d'aide à la mise en œuvre des pratiques du développement durable, contribue à l'intégration en Ile-de-France de la qualité environnementale dans la formation des architectes.

Les enjeux sont ceux de la qualité architecturale et environnementale des bâtiments, d'une croissance urbaine maîtrisée, et d'une requalification des territoires ruraux. Le développement durable incite à une approche croisée, culturelle et sociale, avec une ouverture sur le monde citoyen.

3^e édition

Lancée en 2004 par l'ARENE et l'ADEME Délégation Régionale Ile-de-France, la troisième édition de ce concours était ouverte aux étudiants en architecture des écoles d'Ile-de-France. Les candidats ont bénéficié d'un programme de conférences d'experts européens. Les prix remis ont récompensé la qualité globale, architecturale et environnementale dans le cadre du développement durable des projets et de leur démarche.

Les critères de sélection étaient :

- La pertinence du sujet et l'intérêt de son développement.
- La démarche de conception architecturale et environnementale du projet et la maîtrise des impacts.
- Les développements particuliers ou innovants, en cohérence avec le sujet, le programme et le contexte, ainsi que l'ouverture à d'autres perspectives.



Remise du 1^{er} prix à Louise Rank par Michel Vampouille, vice-président du conseil régional Ile-de-France.

Le jury

Après Jean Nouvel et Françoise-Hélène Jourda qui avaient présidé le jury des éditions précédentes, c'était au tour de l'architecte Philippe Madec de présider le jury de cette édition. Composé de personnalités et d'architectes spécialisés dans le domaine du développement durable, le jury a attribué les trois prix en juillet 2005, après restitution de l'avis d'une commission technique.

Les projets présentés cette année attestent de l'intérêt porté par la jeune génération des architectes à la sauvegarde de la planète et de son engagement effectif à œuvrer en ce sens. Leurs concepteurs ne se sont pas satisfaits de quelques réponses environnementales appliquées au bâtiment ; ils n'ont pas opéré cette réduction trop courante de nos jours du durable à l'environnemental ; ils se sont attachés à tous les aspects d'un développement durable et équitable : société, environnement, culture et même économie. Ils ont réfléchi aux liens de l'urbain, de l'architectural et de l'environnemental au sein de cultures nommées par eux, reconnues comme condition de réalisation du projet ; ils n'ont pas opposé patrimoine et histoire vivante, mais ont cherché par des voies économiques et écologiques à revitaliser du patrimoine ; ils ont refusé que l'environnemental ne prenne le pas sur le social et ont proposé des solutions inédites à des problématiques de société souvent évacuées. Parmi les projets présentés, pas de grands gestes produisant des objets, mais une pensée du temps, celui de la durée comme celui de la vie quotidienne des êtres et des sociétés, un intérêt pour les procédures, les systèmes et les géométries variables, un indéniable goût pour la matière qui sert à faire du lien entre les êtres et les lieux, pour une certaine indéfinition porteuse d'avenir.



Philippe Madec



2004-2005

Les lauréats :

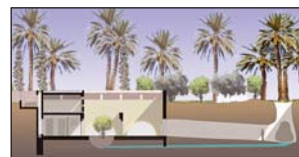
PREMIER PRIX 7 000 €



Louise RANCK

(École d'architecture de Paris La Villette)
Construction d'un immeuble écologique en bois à Paris (20^e).

SECOND PRIX 4 500 €



Édouard SORS

(École d'architecture de Paris-Belleville)
Valorisation du patrimoine hydraulique de Marrakech au Maroc.

TROISIÈME PRIX 2 500 €



Émilie THOMAS et Vincent ROSE

(École d'architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée)
Ancrage d'une communauté nomade dans le territoire urbain.

A D E M E



DÉLÉGATION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

Pour plus d'information : www.arenidf.org

ADEME
Délégation Régionale Ile-de-France
Contact :
Norbert Bommensatt
norbert.bommensatt@ademe.fr

ARENE
Ile-de-France
Contact :
Madeleine Nœuvégilise
m.noeuveglise@arenidf.org

A R E N E



Ile-de-France

PREMIER PRIX

UN IMMEUBLE ÉCOLOGIQUE EN BOIS À PARIS

Lauréat : Louise RANK
**(École d'architecture
de Paris La Villette)**

*Imaginer de nouvelles formes
d'habitat pour mieux vivre,
prenant en compte le confort
et la qualité de vie
dans un contexte urbain dense
et soumis à de fortes pressions
foncières et financières :
telle est l'ambition
de ce projet.*

Le projet se situe dans le 20^e arrondissement, dans le quartier des Vignoles, ce qui lui a donné sa configuration de parcelles en lanières. De longues impasses pavées, bordées d'ateliers et de logements populaires, laissent beaucoup de place à la végétation, sur les friches ou dans les jardins. Ce tissu particulier engendre une manière de vivre à échelle plus humaine.

Le terrain, en lanière entre deux impasses, correspond bien à un projet de petit immeuble.

Le choix du bois comme matériau de construction principal s'est vite imposé : naturel, abondant et renouvelable, il nécessite peu de transformation et n'est pas polluant. Il apporte une ambiance chaleureuse et confortable, il est isolant et permet de réaliser des formes architecturales variées. La filière sèche permet un chantier propre et rapide.

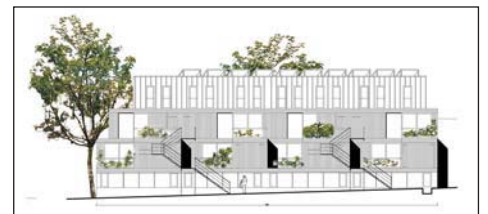
Le programme mixte, 4 locaux activités, 10 logements, et 2 jardins, répond aux besoins et au souhait d'animer l'îlot en réimplantant des activités artisanales et des espaces collectifs. Le bâtiment est relativement dense, pour laisser la place à des espaces extérieurs généreux qui forment un couloir de verdure au cœur des constructions. L'immeuble est noyé dans la végétation, avec une volumétrie et des matériaux variés pour s'insérer dans le site, et répondre à une série d'exigences écologiques : qualité des espaces extérieurs, végétalisation des façades, qualité et confort intérieurs, économies d'énergie, réduction du gaspillage et des pollutions, réalisme économique et technique.

Le jury a apprécié la finesse du travail réalisé, en ville, sur un îlot avec un objectif de densification tenant compte de la vie du quartier et des critères environnementaux ; le tout sans retenir l'archétype de la "Tour".

Les réponses apportées par ce projet complexe et intelligent ont été jugées particulièrement pertinentes.

D'autres motifs de sélection ont été évoqués, notamment la plus value sociale, la mixité de l'habitat, la production alternative, le vrai service apporté, enfin l'interprétation de la mémoire des lieux.

Louise RANK
24 rue Gabrielle Josserand
93500 Pantin
e-mail : l.rank@wanadoo.fr
Tél. : 06 20 78 69 95



VALORISATION DU PATRIMOINE HYDRAULIQUE DE MARRAKECH

Construction de nouveaux quartiers périphériques en projetant l'intégration d'innombrables aqueducs souterrains, de galeries creusées par une trentaine de générations de puisatiers pour atteindre des gisements d'eau permettant d'alimenter en eau la ville et surtout sa périphérie agricole.

Avec la baisse drastique du niveau de la nappe phréatique ces cinquante dernières années à cause de son pompage systématique, les khattara, un patrimoine reconnu mais non encore valorisé, se sont asséchées.

L'apparente obsolescence de ce mode d'approvisionnement en eau ne justifie ni sa dissimulation, ni sa destruction, d'autant plus que les risques d'effondrement des khattara et de pollution de la nappe sont ainsi décuplés.

Le projet propose une nouvelle fonction : paysager la ville de demain et alimenter la nappe

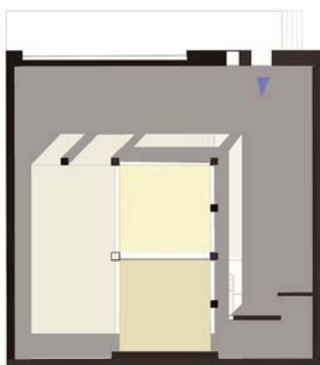
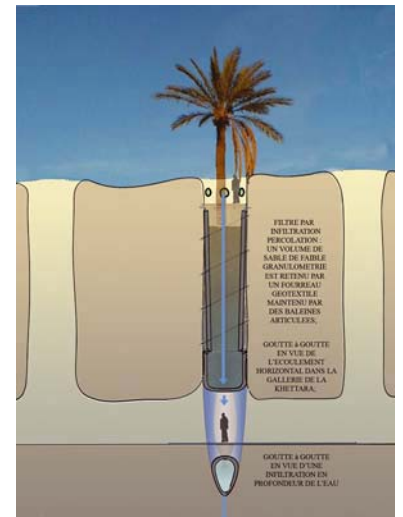
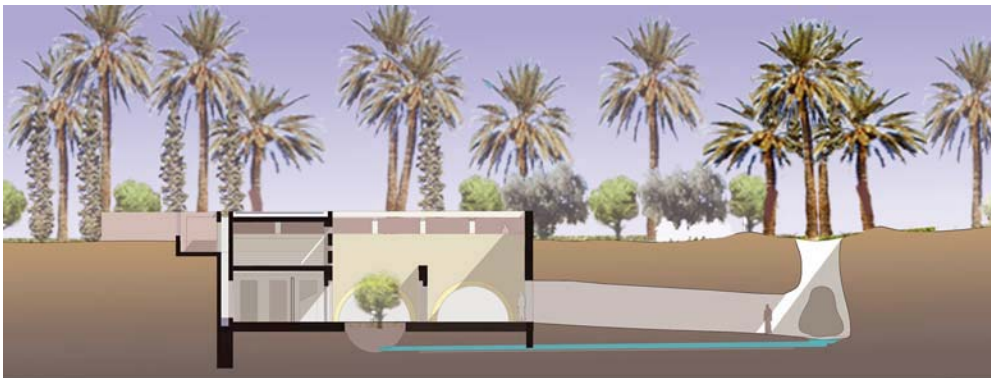
Ayant pris conscience des pratiques environnementales contemporaines comme des objectifs urbains locaux, ce projet formule une alternative à l'actuel mode d'occupation du sol. Intégrer les khattara dans le processus d'urbanisation présente signifie de leur assigner une ou plusieurs fonctions. Avancer l'idée que les puits et les galeries peuvent être remis en service grâce à leur reconversion en filtre d'eaux grises.

Le projet est économique, écologique, et garant d'une continuité culturelle. Mais le candidat va plus loin et intègre de manière invisible des filtres tampon dans les puits tout en gardant la galerie accessible. Les eaux grises sont ainsi traitées puis réinfiltrées vers la nappe. Dans les deux cas, cette eau permet dans un premier temps de recréer des espaces verts en aval de khattara et à terme de les remettre en service. L'idée d'une pépinière d'arbuste fait son chemin : les khattara servent d'incubateur au herbacés (palmiers) qui ont disparu en palmeraie.

Lauréat : Édouard SORS
(École d'architecture de Paris-Belleville)

Le jury a apprécié la dimension globale et patrimoniale du projet et notamment jugé le marquage du territoire intéressant et inattendu. Les jurés ont souligné l'originalité du projet, sa prise en compte de toutes les dimensions, et ont jugé le projet emblématique sur un travail néovernaculaire.

Édouard SORS
e-mail : edouard.sors@hotmail.com
Tél. : 06 74 42 52 21



TROISIÈME PRIX

ANCRAGE D'UNE COMMUNAUTÉ NOMADE DANS LE TERRITOIRE URBAIN

**Lauréat : Émilie THOMAS
et Vincent ROSE**

**(École d'architecture
de la Ville et des Territoires
à Marne-la-Vallée)**

*Le jury a apprécié
le type même de projet
qui correspond à une
problématique franci-
lienne, le travail
d'enquête et de concer-
tation, ainsi que la
réponse durable, légère,
invisible, apportée aux
questions posées.
Les préconisations ont
été jugées réalistes
et la gestion sociale
et environnementale
intéressante.*

Émilie THOMAS et Vincent ROSE
e-mail : act.architecture@gmail.com
Tél. : 06 09 84 56 79



Les Gens du voyage pratiquent un mode de vie hors sol liant économie, liberté de déplacement et efficacité. Ils ont leur territoire dessiné par la mobilité, par des déplacements à plusieurs ancrages, dont un principal.

Un programme réel nous servira de point de départ pour traiter des préoccupations que sont : le développement local et durable d'un quartier, l'habitat social de demain et la conception d'une architecture légère, adaptée et économique. L'opération vise à l'aménagement de 27 parcelles familiales sur la commune de Brétigny-sur-Orge (Essonne). Les familles n'ont connu que la vie en caravane et la notion de maison individuelle est encore abstraite pour elles.

L'intervention s'articule autour du traitement du terrain et de l'habitat spécifique. Au niveau du terrain par la mise en place des réseaux, la viabilisation des voiries, le cloisonnement végétal et le traitement des parcelles en "bandes actives". Au niveau de l'habitat par la création de modules qui se composent en fonction de trois types d'utilisation : la pièce de services (cuisine, sanitaires), le sas et la pièce de vie, cette dernière étant déjà une esquisse d'habitat individuel.

Ces modules peuvent fonctionner de manière autonome ou être assemblés en relation avec les caravanes. Tous les modules sont construits sur pilotis, limitant les travaux de fondation, laissant au sol sa capacité d'absorption naturelle et rattrapant le niveau des différents sols. Les énergies renouvelables seront privilégiées.

Nous voulons être proches des attentes des Voyageurs : leur apporter un peu plus de confort et de reconnaissance sociale tout en conservant l'habitat en caravane et la liberté de mouvement qu'ils revendiquent comme identité propre.

